

Paris, le 17 OCT. 2013

Monsieur Claude AZAM  
Directeur du bureau d'enquêtes sur les accidents de  
transport terrestre du Ministère de l'Ecologie, du  
Développement durable et de l'Energie  
Tour Voltaire  
92055 PARIS-LA-DÉFENSE Cedex

Références : D/2013/009458/00/MAL/KD  
Affaire suivie par : Marie-Annick LOISEL

Objet : Suites données par RFF à l'enquête technique du BEA-TT sur le heurt par un train de banlieue d'un isolateur pendant de la caténaire, survenu le 1<sup>er</sup> février 2012 à Sevran en Seine - Saint - Denis.

Monsieur le Directeur,

Par courrier du 1<sup>er</sup> juillet 2013, vous avez transmis à RFF le rapport définitif d'enquête technique établi par le BEA-TT, concernant le heurt par un train de banlieue d'un isolateur pendant de la caténaire, survenu le 1<sup>er</sup> février 2012 à Sevran.

Vous avez invité RFF à faire part des suites qu'il entend donner à la recommandation R1.

**Recommandation R1 (SNCF Infra, RFF) : Surveiller l'évolution du nombre de ruptures d'isolateur en céramique de type Vt 200223.**

**En cas d'augmentation significative de ce nombre, déposer les isolateurs de ce type utilisés dans les caténaires de voies principales dans des positions telles qu'ils pourraient être heurtés par les circulations ferroviaires, en cas de rupture.**

Les actions explicitées ci-après ont été établies en concertation avec SNCF Infrastructure, responsable de la mise en œuvre des politiques de haut niveau prescrites par RFF.

La mise en œuvre de la surveillance définie dans la recommandation R1, consistera à suivre et à analyser l'évolution du nombre de ruptures au cours du temps.

Les dispositions particulières mises en place sont les suivantes :

- l'analyse de l'évolution des ruptures d'isolateurs céramiques concernés fera l'objet d'un point spécifique lors de chaque commission système IFTE (Installations Fixes de Traction Electrique), réunissant RFF et SNCF Infrastructure tous les 6 mois ;

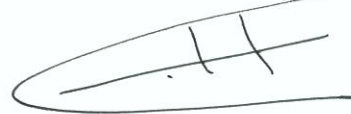
"Réseau ferré de France exploite les coordonnées de ses correspondants dans une base de données ayant pour unique finalité la gestion et le suivi des courriers. Vous disposez auprès de RFF d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant".

- le suivi de l'évolution du nombre d'incidents ayant pour origine la rupture d'un isolateur céramique se fera à partir de la base de données REX CAT ;
- l'amélioration de l'outil REX CAT est en cours d'examen pour une décision de mise en œuvre, consistant notamment à la création de codes matériels spécifiques afin de faciliter ce suivi, fin 2013.
- afin d'anticiper une éventuelle augmentation des ruptures d'isolateurs, une démarche visant à coter les isolateurs selon un critère de gravité au regard du risque de heurt de la vitre frontale a été lancée au 2ème semestre 2013.

Pour ce qui est spécifique de la responsabilité de RFF, je vous confirme par ailleurs qu'un programme d'éradication des isolateurs présentant le risque d'accident le plus élevé (isolateurs situés dans les zones de relèvement) a été financé dans le cadre du programme RGIFIE. Son achèvement est prévu en 2015.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Directeur Général adjoint opérations

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop on the left side that tapers to a point, followed by several vertical and horizontal strokes that form a stylized, abstract representation of the name 'COCHET'.

Christian COCHET